

L'AGGLO

mode d'emploi



**ÉCONOMIE,
TOURISME
ET ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**



**TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET ENVIRONNEMENT**



**INFRASTRUCTURES
ET MOBILITÉ**

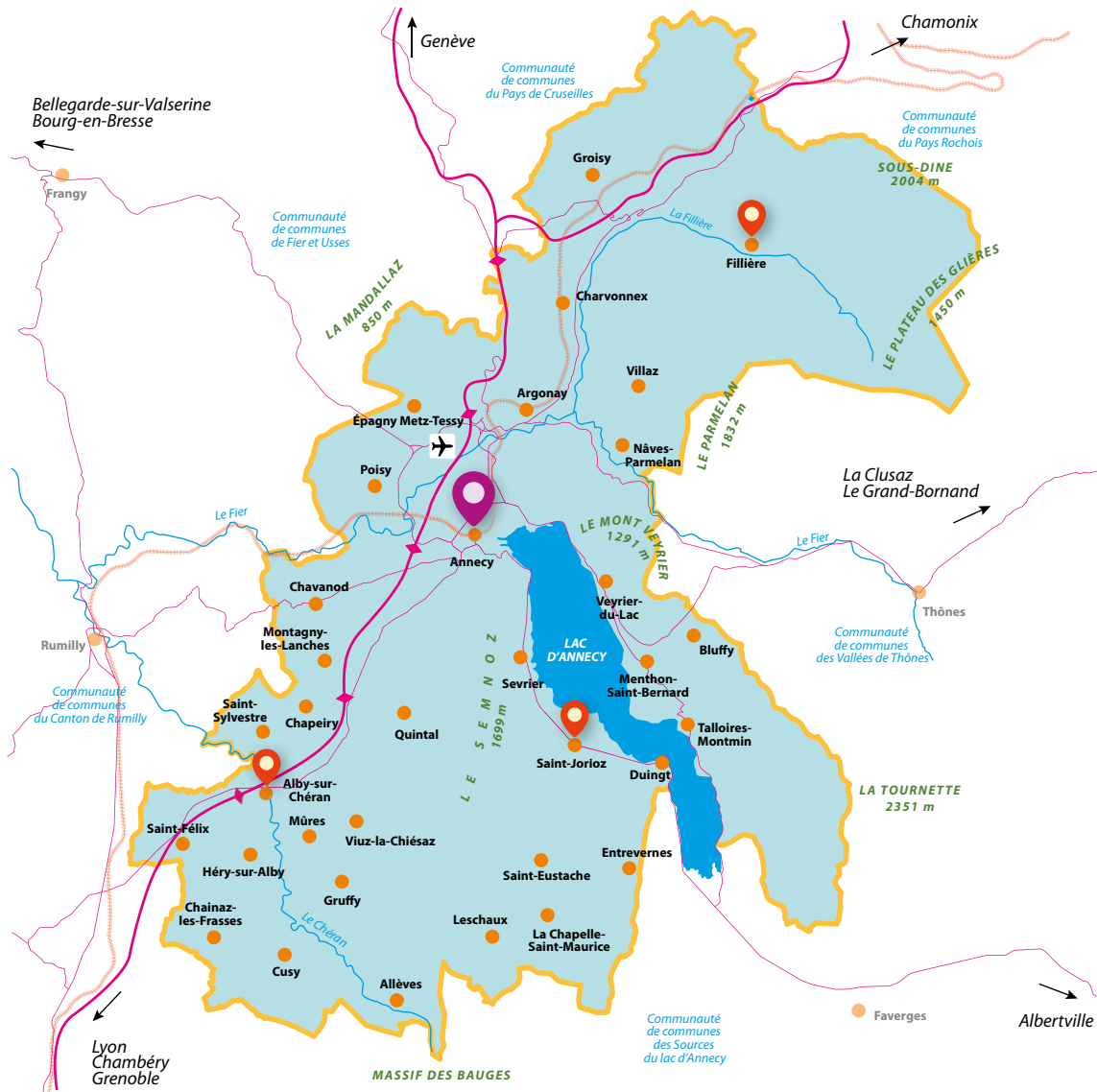


**AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
ET HABITAT**



**GRAND ÂGE
ET AUTONOMIE**

Le territoire



LES 34 COMMUNES DE L'AGGLO ET LEUR NOMBRE D'HABITANTS

• Alby-sur-Chéran	2 633	• Entrevernes	217	• Quintal	1 289
• Allèves	419	• Épagny-Metz-Tessy	8 013	• Saint-Eustache	539
• Anney	130 175	• Filière	9 488	• Saint-Félix	2 450
• Argonay	3 275	• Groisy	3 769	• Saint-Jorioz	5 927
• Bluffy	403	• Gruffy	1 631	• Saint-Sylvestre	623
• Chainaz-les-Frasses	755	• Héry-sur-Alby	1 006	• Sévrier	4 342
• Chapeiry	843	• Leschaux	281	• Talloires-Montmin	2 060
• La Chapelle-Saint-Maurice	119	• Menthon-Saint-Bernard	1 959	• Veyrier-du-Lac	2 332
• Charvonnex	1 381	• Montagny-les-Lanches	725	• Villaz	3 551
• Chavanod	2 810	• Mûres	806	• Viuz-la-Chiésaz	1 356
• Cusy	1 905	• Nâves-Parmelan	1 007		
• Duingt	992	• Poisy	8 481		
				TOTAL	207 562

5

**LES DIFFÉRENTES
INSTANCES
POUR PILOTER
LE GRAND
ANNECY**

6

**LES MEMBRES
DU BUREAU**

8

**LES CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES**

23

**IMAGINER
ENSEMBLE
L'AVENIR DE NOTRE
AGGLOMÉRATION**

Les missions du Grand Annecy

10

**ÉCONOMIE, TOURISME
ET ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**

12

**AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
ET HABITAT**

14

**INFRASTRUCTURES
ET MOBILITÉ**

16

**TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET
ENVIRONNEMENT**

20

**GRAND ÂGE ET
AUTONOMIE**

22

**FINANCES ET
ADMINISTRATION
GÉNÉRALE**

LE GRAND ANNECY
en chiffres



207 562
*habitants**
soit **25 %** de la population
du département
de la Haute-Savoie

* En population totale (population totale = population municipale + population comptée à part). Population légale 2017 en vigueur le 01/01/2020 – source INSEE



539 km²
soit **12 %**
de la superficie
du département
de la Haute-Savoie

34
communes

dont

20 communes
de de
2 000 habitants

1 ville centre
de 130 175 habitants



95
conseillers
communautaires

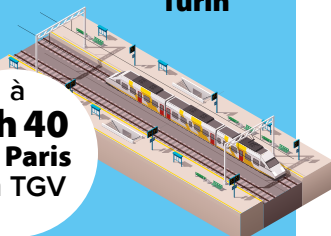


676
élus municipaux

UNE SITUATION
centrale

● Genève
● Lyon ● **Anncy**
● Chambéry
● Grenoble ● Turin

à
3 h 40
de Paris
en TGV



98 663
emplois

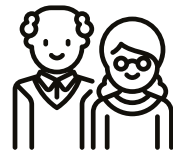
soit **33 %**
des emplois du
département de
la Haute-Savoie



**LES 5 GRANDES
MISSIONS DU
GRAND ANNECY**



**ÉCONOMIE ET
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**



GRAND ÂGE ET AUTONOMIE



**TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET ENVIRONNEMENT**



**INFRASTRUCTURES
ET MOBILITÉ**



**AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE ET HABITAT**

* Chiffres 2017 – source INSEE

DIFFÉRENTES INSTANCES POUR PILOTER LE GRAND ANNECY

Suite aux élections municipales, le conseil communautaire a été renouvelé pour un mandat de six ans. En juillet dernier, il a élu une Présidente, les membres du Bureau et les membres de ses différentes commissions thématiques.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

95 ÉLUS ISSUS DES 34 COMMUNES
DU GRAND ANNECY

Il se réunit environ huit fois par an en séance publique, débat et délibère sur la mise en œuvre des projets de l'Agglomération. La proportionnalité liée à la taille des communes est respectée en son sein.



LE BUREAU

1 PRÉSIDENTE
15 VICE-PRÉSIDENTS
11 CONSEILLERS
DÉLÉGUÉS

Il se réunit chaque semaine pour gérer des affaires courantes de la collectivité et préparer les délibérations du Conseil communautaire.



LES COMMISSIONS

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
ET MUNICIPAUX



Les six commissions thématiques (Économie et enseignement supérieur, Grand âge et autonomie, Transition écologique et environnement, Infrastructure et mobilité, Aménagement du territoire et habitat, Finances et administration générale), étudient les projets et élaborent des propositions, qui sont soumises à l'analyse du bureau ou au vote du conseil.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

1 PRÉSIDENTE ET 34 MAIRES

L'échange et la réflexion sont au cœur de cette instance qui étudie, une fois par mois, les projets du territoire.



LA CONVENTION DES ÉLUS MUNICIPAUX

676 ÉLUS MUNICIPAUX

Elle permet à tous les élus des communes membres de s'approprier les problématiques propres au territoire de l'Agglomération.

Les membres du bureau



Frédérique LARDET
Présidente du Grand Anncy



15 VICE-PRÉSIDENT.E.S



Ségolène GUICHARD
1^{er} Vice-Présidente
Relocalisation de l'économie et relations extérieures
Épagny-Metz-Tessy



Christian ANSELME
Aménagement des territoires et préservation des espaces naturels
Fillière



François ASTORG
Infrastructures et transports en commun
Annecy



Bruno LYONNAZ
Habitat, construction bois et bas carbone
Sevrier



Marc ROLLIN
Qualité de l'air, transition écologique et énergétique
Duingt



Didier SARDA
Mobilités actives et touristiques, territoire cyclable
Talloires-Montmin



Thomas TERRIER
Gestion de l'eau
Veyrier-du-Lac



Christian ROPHILLE
Économie circulaire et valorisation des déchets
Fillière



Monique PIMONOW
Grand âge et autonomie
Montagny-les-Lanches



Fabienne DULIÈGE
Agriculture, alimentation et ruralité
Saint-Félix



Elizabeth BATTAREL
Industrie et numérique
Annecy



Étienne ANDREYS
Tourisme durable
Annecy



Thomas MESZAROS
Enseignement supérieur, recherche et développement
Annecy



Pierre BRUYÈRE
Administration générale et support aux communes
Poisy



Denis DUPERTHUY
Finances
Annecy



11 CONSEILLER.E.S DÉLÉGUÉ.E.S



**François
LAVIGNE-
DELVILLE**

**Artisanat et
tiers lieux**

Viuz-la-Chiésaz



**Charlotte
JULIEN**

**Économie
sociale
solidaire et
insertion**

Anncy



**Jean-Pascal
ALBRAN**

**Gens
du voyage**

Saint-Eustache



**Gilles
FRANÇOIS**

**Rénovation
énergétique**

Argonay



**Éric
PEUGNIEZ**

**Gestion
des milieux
aquatiques et
prévention des
inondations**

Anncy



**Viviane
MARLE**

**Aide et
accompagnement
à domicile**

Anncy



**Jean-Louis
TOÉ**

**Transport
scolaire**

Anncy



**Sandrine
DALL'AGLIO**

**Tramway
et flux de
marchandises**

Anncy



**Alexandre
MULATIER-
GACHET**

**Commande
publique
responsable**

Anncy



**Jean-Claude
MARTIN**

**Prospective
territoriale**

Alby-sur-Chéran



**Samuel
DIXNEUF**

**Évaluation
des politiques
publiques**

Anncy

La Présidente, les Vice-présidents et les Conseillers délégués forment le Bureau du Grand Anncy.

LES 6 COMMISSIONS

- Aménagement du territoire et habitat
- Économie et enseignement supérieur
- Transition écologique et environnement

- Finances et administration générale
- Infrastructures et mobilités
- Grand âge et autonomie



● ● Jacques
ARCHINARD
Héry-sur-Alby



● ● Gilles
ARDIN
Chapeiry



● Frédérique
BANGUÉ
Annecy



● Olivier
BARRY
Annecy



● Isabelle
BASTID
Groisy



● Michel
BEAL
Saint-Jorioz



● Alexandra
BEAUJARD
Annecy



● Marie
BERTRAND
Annecy



● Nicole
BLOC
Poisy



● Franck
BOGEY
Chavanod



● Cécile
BOLY
Annecy



● Patrick
BOSSON
Quintal



● Bilel
BOUCHETIBAT
Annecy



● Stéphane
BOUCLIER
Fillière



● Corinne
BOULAND
Annecy



● Catherine
BOUVIER
Leschaux



● Christian
BOVIER
Annecy



● Karine
BUI-XUAN
PICCHEDDA
Annecy



● Odile
CERIATI-
MAURIS
Annecy



● Henri
CHAUMONTET
Groisy



● Martine
COUTAZ
Épagny-Metz-
Tessy



● Roland
DAVIET
Épagny-Metz-
Tessy



● Noëlle
DELORME
Allèves



● Antoine
DE MENTHON
Menthon-Saint-Bernard



● Joëlle
DERIPPE-
PERRADIN
Annecy



● Isabelle
DIJEAU
Annecy



● David
DUBOSSON
Mûres



● Elisabeth
EMONET
Saint-Jorioz



● ● Chantale
FARMER
Annecy



● Pierre
GEAY
Annecy



● Fabien
GÉRY
Annecy



● Jean-
François
GIMBERT
Charvonnex



● Anthony
GRANGER
Anney



● ● Fabienne
GRÉBERT
Anney



Aurélie
GUEDRON
Anney



● Frédérique
KHAMMAR
Villaz



● Marion
LAFARIE
Anney



● Elisabeth
LASSALLE
Poisy



● Christiane
LAYDEVANT
Anney



● Patrick
LECONTE
Anney



● Claire
LEPAN
Anney



● Benjamin
MARIAS
Anney



● Christian
MARTINOD
Villaz



Pierre-Louis
MASSEIN
Anney



● Catherine
MERCIER-
GUYON
Fillière



● Patricia
MERMOZ
Cusy



● Aurélien
MODURIER
Anney



Philippe
MONMONT
Entrevernes



● Philippe
MORIN
Épagny-Metz-
Tessy



● Magali
MUGNIER
Anney



Michel
MUGNIER-
POLLET
Chapelle-Saint-
Maurice



● Laure
ODORICO
Fillière



● Xavier
OSTERNAUD
Anney



● Gérard
PASTOR
Saint-Jorioz



● Raymond
PELLICIER
Poisy



Marie-Luce
PERDRIX
Gruffy



● ● Tony
PESSEY
Anney



● Christian
PETIT
Anney



● Christophe
PONCET
Naves-Parmelan



● Agnès
PRIEUR-
DREVON
Sevrier



● Jean-Luc
RIGAUT
Anney



● Yannis
SAUTY
Anney



● Nora
SEGAUD-
LABIDI
Anney



Bénédicte
SERRATE
Anney



● Guillaume
TATU
Anney



● ● Olivier
TRIMBUR
Bluffy



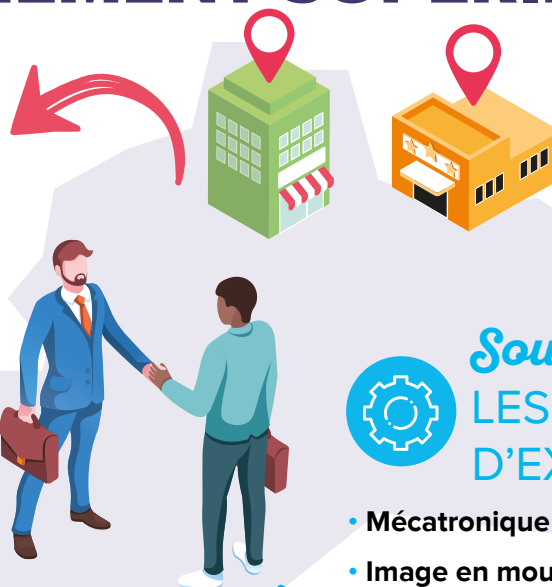
● Gilles
VIVIAN
Chainaz-les-
Frasses

Délégation
spéciale
Préfecture
Saint-Sylvestre

ÉCONOMIE, TOURISME ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

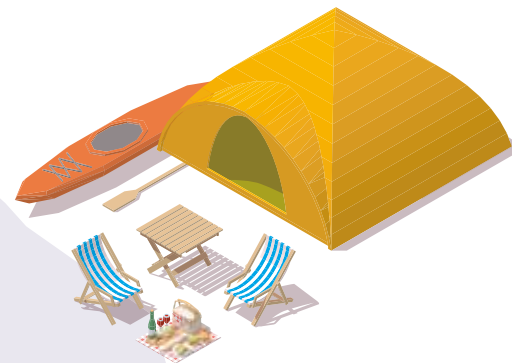
Favoriser L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES

- Zones d'activités économiques
- Pépinières et hôtels d'entreprises
- Accompagnement à la création d'entreprises
- Aide à l'implantation d'entreprises
- Agglomération labellisée « Territoire d'industrie et de transition écologique »
- Créer des tiers lieux
- Promouvoir l'artisanat
- Développer les infrastructures et les usages numériques
- Relocaliser l'industrie



Soutenir LES PÔLES D'EXCELLENCE

- Mécatronique
- Image en mouvement
- Sport Outdoor
- Tourisme / tourisme d'affaires



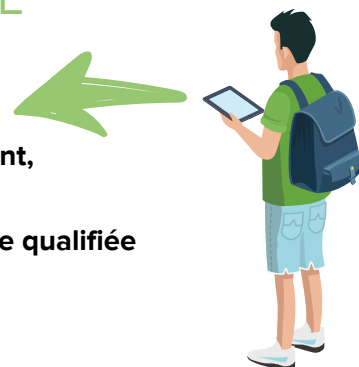
Promouvoir L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET L'INSERTION

- Repenser le cycle de vie de l'objet pour limiter son impact environnemental
- Optimiser les flux de matière et d'énergie
- Soutenir les projets innovants
- Chantier local d'insertion



Accompagner et renforcer L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

- Université Savoie Mont Blanc
- École supérieure d'Art
- Renfort des liens entre enseignement, recherche et tissu économique
- Développement d'une main d'œuvre qualifiée répondant aux besoins du territoire
- Soutien au transfert technologique



Signataire d'un Contrat territoire d'industrie et de transition écologique, le Grand Anancy s'inscrit dans une stratégie de développement industriel et de territoire durable. Moteur incontournable de l'essor économique savoyard, il favorise la transformation écologique des entreprises.



98 663
emplois

44
zones
d'activités économiques
sur 770 ha

10 000
étudiants
post Bac
(5 000 à l'USMB)

42
établissements
de formation
(CAP au doctorat)



44 zones d'activités

Le Grand Anancy accompagne les communes dans la gestion, l'aménagement et la commercialisation des 44 zones d'activités économiques réparties sur l'agglomération.

5 pôles entrepreneuriaux dans des domaines de pointe

En accompagnant les créateurs d'entreprises au sein de ses trois pépinières, ou en proposant des solutions d'hébergements temporaires aux jeunes sociétés dans ses deux hôtels d'entreprises, le Grand Anancy facilite l'émergence et le développement d'idées innovantes.



4 pôles d'excellence, ADN du territoire

La **mécatronique**, association de la mécanique, de l'électronique et de l'informatique, conçoit des systèmes d'ingénierie dotés de nouvelles fonctionnalités pour l'industrie et la robotique. Elle est accompagnée au quotidien par le réseau *Thésame*, réunissant plus de 200 experts.

Sous l'œil de *Citia* (Cité de l'image en mouvement), **l'image et les industries créatives** ont grandi auprès du réputé Festival international du film d'animation qui se tient à Anancy début juin.

Dans le domaine du **sport et de l'outdoor**, des formations adaptées sont développées par l'association *Outdoor Sports Valley (OSV)* et l'*Université Savoie Mont Blanc*.

Le territoire se place comme une destination phare du **tourisme d'affaires**. Pour assurer la promotion de ce secteur, complémentaire au tourisme de loisirs, *Lac Anancy Tourisme et Congrès* est le partenaire privilégié de l'Agglomération.

Une offre d'enseignement supérieur renforcée

Le Grand Anancy soutient l'université Savoie Mont Blanc (USMB) et l'École supérieure d'art dans leurs offres de formations sur son territoire, à travers des actions de financement, la construction d'équipements universitaires et l'acquisition de locaux pour l'installation de nouveaux cursus.

Une économie favorisant l'insertion et l'utilité sociale

En soutenant les entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles ou associations privilégiant la solidarité et l'utilité sociale, le Grand Anancy encourage le développement d'une **économie sociale et solidaire**. Avec pour objectif l'insertion sociale et professionnelle, le Chantier local d'insertion du Grand Anancy emploie une vingtaine de personnes en grande difficulté.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET HABITAT



Urbanisme

- Plan local d'urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements
- Stratégie foncière
- Règlement local de la publicité intercommunale
- Instruction des autorisations d'urbanisme de communes
- Analyses et cartographies du territoire
- Préservation des espaces naturels
- Paysages et cadre de vie



Politique AGRICOLE

- Préservation des espaces agricoles et de la ruralité
- Diversification et adaptation des productions
- Plan alimentaire territorial et circuits courts
- Interconnaissance rural / urbain



Semnoz

- Station familiale (hiver / été)
- Pastoralisme



Habitat

- Construction d'un Plan local de l'Habitat adapté aux besoins des habitants et au défi climatique
- Adaptation des logements à la transition énergétique
- Aménagement des logements au vieillissement
- Financement du logement social locatif et en accession
- Aménagement et gestion des terrains d'accueil des gens du voyage
- Construire en matériaux durables



Aménagement OPÉRATIONNEL

- Nouveaux quartiers et renouvellement urbain
- Réaménagement des zones d'activités
- Aménagement et entretien des sentiers de randonnée



En réponse aux besoins des habitants et des entreprises et pour préserver durablement les ressources, les paysages et le cadre de vie, le Grand Ancey organise l'avenir du territoire. Pour mener à bien ce projet, il anticipe et planifie les aménagements futurs en prêtant attention à la préservation des équilibres écologiques et sociétaux.

Le Grand Ancey s'étend sur

539 KM²

dont :

45%

d'espaces naturels

(40% de forêts)

35%

de surfaces

agricoles

15%

de surfaces

urbanisées

5%

de surfaces

en eau

267

exploitations

agricoles

567

kilomètres

de sentiers

100 000

logements



Planifier en définissant les règles d'urbanisme

En **travaillant** à l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal qui intégrera les enjeux Habitats et Déplacements. Celui-ci traduira les grandes orientations du projet de territoire en matière de lutte contre le réchauffement climatique et de gestion durable du territoire.

En **adoptant** une stratégie de maîtrise et de réserves du foncier.

Soutenir et préserver l'agriculture

Par la **préservation** des terres et des exploitations agricoles.

Tout en **renforçant** la diversification des filières économiques et le développement de circuits courts pour aller vers davantage d'autonomie alimentaire et offrir aux habitants des produits locaux de qualité (plan alimentaire territorial).

En **contribuant** à son adaptation au changement climatique.

Construire de nouveaux quartiers et réaménager des zones d'activités économiques

Créer de nouveaux quartiers adaptés au changement climatique et qui intègrent dans leurs programmes des logements sociaux.

Proposer des logements abordables et diversifiés qui facilitent le vivre-ensemble.

Repenser les zones d'activités économiques et travailler sur la densification afin d'optimiser l'occupation des lieux par les entreprises.

Aménager des logements répondant aux critères de la transition énergétique

En **intégrant** les enjeux environnementaux et le défi climatique, les besoins des habitants et le vieillissement de l'habitat lors de la construction d'habitat neuf ou la réhabilitation de logements anciens. Pour répondre à ces enjeux, un Programme local de l'Habitat (PLH) définit les orientations et actions des cinq prochaines années.

En **aidant** techniquement et financièrement des opérations de rénovation : « *J'éco rénove mon logement* » et « *Avec l'âge, j'aménage mon logement* ».

En **soutenant** ses communes membres dans les études et la réalisation de logements tout en se référant au PLH.

Faciliter l'accès aux grands espaces naturels

En **assurant** l'entretien des sentiers de randonnée afin de participer à l'aménagement et à la préservation des espaces naturels qui forgent l'identité forte de notre territoire.

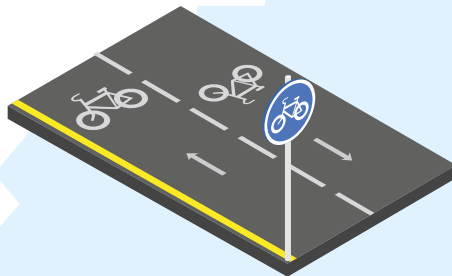
En **définissant** un schéma directeur de la randonnée, en lien avec le Département de la Haute-Savoie, qui permet de cadrer les aménagements des sentiers jusque 2024 .

INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉ



Études et planification

- Plan de déplacements urbains
- Pistes cyclables
- Parking relais
- Comptages des usages
- Route intelligente
- Gestion des flux de marchandises



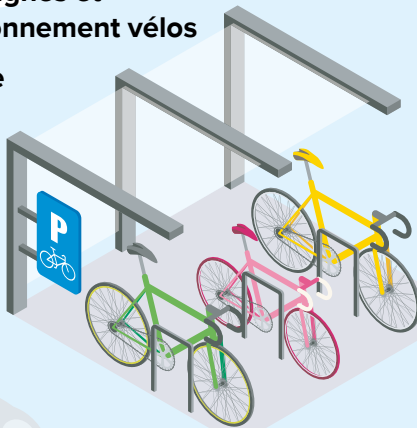
Transports COLLECTIFS

- Bus
- Projet de tramway
- Projets ferroviaires
- Transport à la demande
- Transport scolaire
- Navettes lacustres



Infrastructures

- Vélostations
- Consignes et stationnement vélos
- Voirie



Nouvelles MOBILITÉS

- Covoiturage
- Autopartage
- Location longue durée
- Vélos à hydrogène
- Applications numériques
- Billettique



Le Plan de déplacements urbains (PDU), élaboré par le Grand Annecy, dessine les contours de la mobilité sur le territoire à l'horizon 2030. En cohérence avec le projet de territoire, le PDU s'attache à concilier mobilité durable et développement du territoire, à œuvrer pour un changement des pratiques de mobilité et à garantir les conditions d'un cadre de vie de qualité.



Une offre de transports collectifs diversifiée

Le réseau urbain s'articule autour de 27 lignes de bus exploitées par la Sibra dont trois, les lignes Rythmo, offrent une fréquence de passage accrue (toutes les 10 min de 7h à 19h) et un fonctionnement tardif (jusqu'à 1 h du matin). L'offre de service comprend aussi des bus de soirée et une ligne Handibus (à la demande).

Huit lignes interurbaines desservent le Pays de Fillière et le Pays d'Alby.

Deux offres saisonnières permettent l'accès à la montagne l'hiver (lignes Semnoz et Glières, de mi-décembre à fin mars) et aux plages l'été (liaisons en bateau de port à port ou trajets en bus, de juin à fin septembre).

L'organisation et la gestion du transport scolaire sur les 34 communes du Grand Annecy génère plus de 4 300 inscriptions par an.

+ d'infos : www.grandannecy.fr et www.sibra.fr

Le vélo gagne du terrain

Le vélo gagne du terrain dans le paysage de la mobilité du territoire. Accompagnant une prise de conscience environnementale grandissante, le Grand Annecy a acquis des VAE* qu'il propose à la location via son prestataire Vélonexy. Son parc actuel est de 1 200 cycles.

Pour accompagner cette pratique, le Grand Annecy vise l'objectif de 300 km de pistes cyclables aménagées, au lieu des 150 km actuels. Les aménagements opérés dans ce cadre, dont ceux venant régler des points de circulation dangereux, sont soumis à la vigilance d'un observatoire des pratiques, composé d'associations d'usagers et de professionnels du cycle.

L'Agglomération encourage encore le déplacement en vélo via : la création de nouvelles places de stationnement, le déploiement de vélostations (aires de service pour de petites réparations et le gonflage de pneus), le partenariat avec des professionnels pour la location de vélos cargos ou avec des associations pour de la formation à l'usage du vélo ou à la remise en selle.

Changer de comportement et réfléchir aux nouvelles mobilités

En tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, l'Agglomération s'engage dans d'autres actions et projets impliquant un changement de nos habitudes.

Parmi ceux-ci, citons : le déploiement de parkings relais, la réalisation d'études sur le tramway, l'accompagnement des entreprises dans leur plan de mobilité ou l'extension des stations d'autopartage.

* Véhicule à assistance électrique

27
lignes
de bus

8
lignes
interurbaines

4 300
élèves
utilisateurs
de transports scolaires
inscrits par le Grand Annecy

150
km
d'itinéraires cyclables

1 200
vélos
à assistance électrique



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENT



Climat

AIR ENERGIE

- Transition énergétique et réduction des gaz à effet de serre
- Adaptation au changement climatique
- Amélioration de la qualité de l'air



Gestion DE L'EAU

- Production et distribution de l'eau potable
- Préservation des milieux aquatiques et de la ressource en eau
- Prévention des inondations
- Restauration des milieux humides
- Entretien et réparation des réseaux d'eau potable et d'eaux pluviales



Valorisation DES DECHETS

- Collecte des déchets
- Tri et recyclage
- Sensibilisation à la réduction, au réemploi et au recyclage des déchets
- Gestion des déchèteries
- Compostage individuel et partagé



Climat Air Énergie

Avec l'ensemble des acteurs du territoire, le Grand Annecy orchestre des initiatives en faveur du climat, d'une meilleure qualité de l'air et de la maîtrise de l'énergie.

Les principaux objectifs
du PCAET d'ici 2030

- 47 %
d'émissions
de gaz à effet de serre

+ 9 %
de stockage
de carbone
dans les sols et la biomasse

- 37 %
de consommation
d'énergie

+ 50%
d'énergies
renouvelables

- 58 %
de particules
fines (PM 2,5)

- 67 %
d'oxydes
d'azote

Évolution des polluants entre
2007 et 2018 (source ATMO)

- 60 %
de particules (PM2,5)

- 31 %
d'oxyde d'azote

+ 27 %
pour l'ozone
(O3)

Défini jusqu'en 2025, le **Plan climat air énergie territorial (PCAET)** vise à atteindre la **neutralité carbone en 2050** et à **limiter la hausse de température à 1,5 °C**. Il intègre les propositions issues des ateliers climat, qui ont rassemblé citoyens, entreprises, partenaires et associations. Ce plan d'actions s'articule autour de quatre axes : la mobilisation de tous les acteurs, la réduction de nos consommations d'énergie, la valorisation des ressources du territoire et la mise en place d'une stratégie d'adaptation au changement climatique.

Transition énergétique

Pour atténuer le réchauffement climatique, le premier enjeu est de réduire nos consommations d'énergie. Pour ce faire, il s'agit de développer la **mobilité douce** et les **transports en commun**, de **rénover** l'habitat et les locaux d'entreprises, de construire des **bâtiments plus sobres en énergie**.

Il est aussi prévu de **doubler la production d'énergies renouvelables** sur le territoire d'ici 2030, grâce à la démarche de Territoire à énergie positive, au développement des panneaux photovoltaïques, à la géothermie et à la méthanisation.

Adaptation au changement climatique

Afin de s'adapter à l'augmentation des températures et aux sécheresses, il s'agit de :

- protéger les sols et les écosystèmes pour conserver, voire augmenter leur capacité à stocker le carbone,
- désimperméabiliser les sols pour favoriser les infiltrations d'eau et la présence de la nature en ville,
- mettre en œuvre une politique de gestion intégrée des eaux de pluie,
- planter des arbres et végétaliser pour offrir des îlots de fraîcheur,
- maîtriser la ressource en eau en surveillant sa qualité et la quantité disponible,
- favoriser les constructions bioclimatiques.

Amélioration de la qualité de l'air

Avec le soutien de l'Ademe, du département et de la région AURA, le Grand Annecy s'est engagé à améliorer la qualité de l'air sur le territoire, en agissant sur la mobilité, le logement, l'industrie, les travaux publics et la sensibilisation.

Différents outils ont été déployés : l'**autopartage**, le **pass air pur** dans les bus (lors des pics de pollution), la mise en service de **nouveaux véhicules électriques**, le **fonds Air Bois** (prime pour remplacer son installation chauffage au bois non performante), une étude pour une zone à faibles émissions.

Pour évaluer les impacts de ces actions, 25 stations de mesures de la qualité de l'air, appartenant au dispositif **VizionnAir**, ont été installées sur le territoire.

Le saviez-vous ?

Vous désirez équiper votre toiture de panneaux solaires ? Pour vous aider, le Grand Annecy a réalisé le cadastre solaire du territoire, une carte interactive qui vous permet de connaître le potentiel en énergie solaire de votre habitat. Pour vérifier la faisabilité réglementaire de cette installation, renseignez-vous auprès de votre mairie (voir les règles d'urbanisme en vigueur). Consultez le cadastre solaire : grandannecy.fr / rubrique action environnementale

Valorisation des déchets

Afin de répondre aux enjeux environnementaux, sociétaux et économiques, l'Agglomération s'engage pour la période 2020-2026 dans un nouveau Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), soit un ensemble d'actions visant à réduire les déchets et à mieux valoriser ces derniers.

Les objectifs du PLPDMA :

- réduire la production de déchets de 50 kg par habitant et par an d'ici 2024,
- valoriser les déchets à 60 % en 2024,
- réduire les déchets d'activités des entreprises,
- statuer sur l'intérêt d'une tarification incitative.

498 KG
de déchets

produits par habitant en 2019

3 KG
de déchets

produits chaque seconde
sur le Grand Anancy

44 %

de valorisation
matière (recyclage) ou organique
(compostage et méthanisation)

- 4,8 %

de déchets

produits entre 2015 et 2019



Réduire ses déchets, c'est possible !

Le Grand Anancy vous aide à produire moins de déchets :

- en mettant à disposition des **composteurs individuels** ou **partagés** en pied d'immeuble, ainsi que des lombricomposteurs, à tarifs préférentiels,
- en proposant aux habitants des 2 rives du lac, du Pays d'Alby et de Fillière un nouveau **service de broyage** de végétaux à domicile **sur rendez-vous**,
- en proposant une série de services : autocollants « **Stop pub** » et « **Je prête** », kits de couches lavables, espace de réemploi en déchèterie, **ateliers zéro déchet**, commerçants zéro déchet,
- en **aidant les associations** à gérer durablement leurs déchets lors des événements sportifs et culturels : guide, prêt de gobelets, de carafes réutilisables et de bacs.

Des collectes adaptées à chaque territoire

Les fréquences et les modes de collecte diffèrent sur le territoire du Grand Anancy en fonction des spécificités et de la typologie de l'habitat : **des collectes en porte-à-porte** en zone urbaine (bacs gris, bacs jaunes) et **en apport volontaire** dans les zones péri-urbaines et rurales (colonnes aériennes, conteneurs enterrés ou semi-enterrés). Ces collectes sont assurées majoritairement par les agents du Grand Anancy.

Un réseau de neuf déchèteries et un site dédié aux végétaux

Les déchèteries publiques du Grand Anancy accueillent les particuliers pour de petits volumes de déchets. Les professionnels bénéficient d'un réseau de **déchèteries privées** sur le bassin annécien.

De **nouvelles filières de valorisation** (pneus, plâtre, couettes, oreillers, petits extincteurs) sont progressivement mises en place en déchèterie. D'ici fin 2022, la déchèterie d'Epagny sera transformée en **pôle d'économie circulaire**.

Infos pratiques

Retrouvez les jours de collectes, les horaires et conditions d'accès aux déchèteries, la géolocalisation des points d'apport volontaire pour vos déchets recyclables, les réservations de composteurs et pleins d'autres infos pratiques sur grandanancy.fr / rubrique **Valorisation des déchets**

Gestion de l'eau potable et de l'eau dans son milieu naturel

L'eau présente dans le milieu naturel constitue une réserve d'eau potable et sert à de nombreux usages : agricoles, industriels et récréatifs. Cette ressource mérite toute notre attention. Le Grand Annecy contribue à sa bonne gestion à travers trois missions principales : la gestion des milieux aquatiques, celle des eaux pluviales, la production et la distribution d'eau potable.

115 000
abonnés

16
millions
de m³ d'eau produite en 2019

70 %
de l'eau
potable
provient du lac d'Annecy

3
usines
de production

76
captages

126
réservoirs
d'eau potable

1 600
km de réseau
d'eau potable

1 300
km de réseau
d'eaux pluviales

La gestion des milieux aquatiques

Responsable de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations, le Grand Annecy s'attache à améliorer le fonctionnement naturel des cours d'eau et des zones humides, mais aussi à prévenir le risque d'inondation. À cette fin, il veille à l'entretien des digues en concertation avec les propriétaires.

Il s'assure également de la préservation de ces milieux aquatiques, que cela soit en termes de qualité ou de quantité d'eau, de sorte à garantir la production d'eau potable.

La production et la distribution de l'eau potable

La direction de l'Eau potable :

- accueille les usagers au siège du Grand Annecy ainsi que dans ses trois relais territoriaux,
- pilote les installations de production et de distribution de l'eau sur tout le territoire,
- entretient et modernise les réseaux et les usines de potabilisation,
- contrôle quotidiennement la qualité de l'eau distribuée, en effectuant des analyses biologiques et chimiques tout au long de la chaîne de production de l'eau, par l'intermédiaire de son propre laboratoire,
- participe à la défense extérieure contre l'incendie, en garantissant aux pompiers un débit suffisant aux bornes d'incendie réparties sur le territoire.

La gestion des eaux pluviales urbaines

Le Grand Annecy dispose de la compétence « gestion des réseaux, équipements de collecte et traitement des eaux pluviales urbaines ». Sa mission première consiste à entretenir et réparer les 1 300 km de réseaux d'eaux pluviales, en luttant notamment de façon curative contre la pollution de celles-ci. Compte tenu du changement climatique, le prochain défi sera de gérer durablement les eaux de pluie.

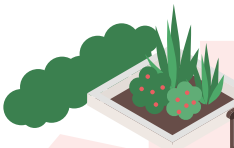


GRAND ÂGE ET AUTONOMIE



Bien vieillir À DOMICILE

- Aide à domicile
- Soins à domicile
- Portage des repas
- Ergothérapie
- Téléalarme
- Consultations de prévention santé
- Le Bus des Seniors
- Soutien aux proches



Hébergement EN ÉTABLISSEMENT

- 3 résidences autonomes
- 8 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)



Entre domicile ET ÉTABLISSEMENT

- Foyers soleils
- Hébergement temporaire en Ehpad ou en résidence autonomie
- Accueils de jour thérapeutiques (en Ehpad)



Pour tout savoir sur l'offre des services du CIAS, demandez le guide à l'accueil du CIAS ou téléchargez-le sur www.grandannecy.fr, rubrique Personnes âgées.

Gestionnaire des établissements d'hébergement et des services à domicile de l'Agglomération, le CIAS* s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, résidant sur le territoire du Grand Annecy. Pour chaque situation, un parcours individualisé est mis en place, allant du maintien à domicile jusqu'à l'entrée en Ehpad.**

793
places
dans les établissements
(Ehpad + Résidences autonomie)

2 100
personnes
accompagnées à domicile
en 2019

218 948
repas
livrés à domicile

191
consultations
de prévention santé en 2019

Préserver son autonomie à domicile

De nombreuses prestations sont proposées afin de trouver le dispositif le plus approprié à chaque situation : aide à domicile, soins, portage des repas, ergothérapie, téléalarme, consultations de prévention santé, etc.

Vivre à proximité d'une résidence autonomie

Les Foyers Soleil sont un ensemble d'appartements réservés aux personnes âgées aux revenus modestes. Intégrés dans un habitat classique, ces logements indépendants permettent d'accéder aux services collectifs (restauration, animations) de la résidence autonomie La Villa Romaine.

Être indépendant dans un habitat sécurisé

Les résidences autonomie s'adressent aux personnes valides et autonomes, qui ne peuvent plus ou ne souhaitent plus vivre chez elles : sentiment d'isolement, baisse de revenus, commerces trop éloignés, etc. Situées au cœur des villes, elles proposent des logements individuels et des espaces communs pour préserver la vie sociale, avec du personnel présent 24h/24.

Être accompagné dans un Ehpad

Adressé à un public fragile et vulnérable, L'Ehpad propose une prise en charge totale (chambre, restauration, soin et animation) et adaptée à la personne, afin de maintenir ses capacités et son autonomie, en adéquation avec ses habitudes, ses besoins et ses envies. L'Ehpad est un lieu de vie, une attention particulière est donnée à l'offre d'animations.

Être soutenu

La Parenthèse d'Aloïs propose différents services pour écouter, conseiller et soutenir les proches afin de prévenir les risques d'épuisement : temps de parole avec une psychologue, pauses-café, relais à domicile, etc. Les deux accueils de jour du CIAS permettent de maintenir du lien social, aussi bien pour la personne aidée (activités en groupe) que pour son proche aidant (temps libre).

* Centre intercommunal d'action sociale

** Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

LE CIAS C'EST AUSSI ...

- Le **Bus des seniors** qui va, à la demande des communes, proposer des services aux seniors et aux aidants.
- L'**hébergement temporaire**, en Ehpad ou en résidence autonomie, permet à la personne âgée, sur un temps limité, d'être pris en charge (ex. : sortie d'hôpital) et à l'aidant, d'avoir un moment de répit.

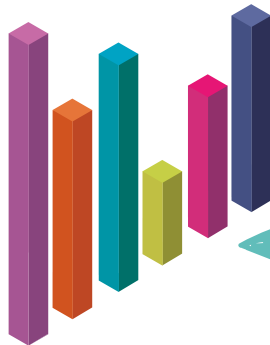


Inscription en établissement
en un seul clic sur
www.viatrajectoire.fr

Une question, besoin d'information
sur une admission en établissement ?
Un numéro unique :
04 50 63 48 00 (taper 1)

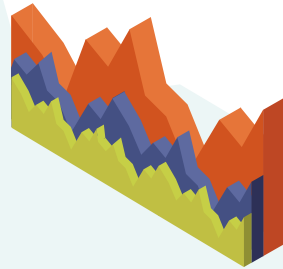


FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE



Finances

- Budgets
- Dette
- Trésorerie
- Analyse financière
- Prospective financière



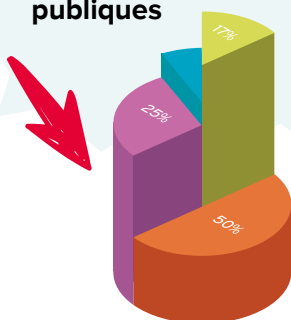
Administration générale ET SUPPORT AUX COMMUNES

- Commission d'appels d'offres
- Commission déléguation de services publics
- Commission consultative des services publics locaux
- Organes paritaires du personnel
- Mutualisation des services
- Accompagnement des communes



Évaluation DES POLITIQUES PUBLIQUES

- Bilan chiffré des actions menées
- Pilotage des politiques publiques

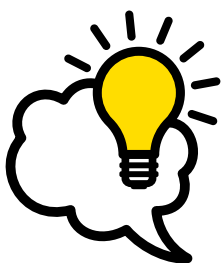


Commande publique RESPONSABLE

- L'achat public comme moteur de l'économie locale
- Un achat public respectueux de l'environnement
- Un achat public facteur d'insertion par l'économie

IMAGINER ENSEMBLE L'AVENIR DE NOTRE AGGLOMÉRATION

Comment vivra-t-on dans notre agglomération en 2050 ? Comment s'y déplacera-t-on ? Quel futur souhaité pour notre territoire ? Autant d'interrogations abordées dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire. Avec la démarche Imagine le Grand Annecy, la concertation touche tous les acteurs du quotidien, pour aboutir à un projet collectif : faire du Grand Annecy à l'horizon 2050, « un territoire exemplaire en matière de développement durable et d'innovation en Europe ».



Imagine le Grand Annecy, un projet pour le territoire et ceux qui le vivent

La démarche « Imagine » permet d'initier un dialogue avec de très nombreux acteurs : habitants de toutes générations, de toutes les communes, entreprises, associations, acteurs institutionnels, etc. Travailler, habiter, se déplacer, entreprendre, consommer, se divertir, aménager... tous les sujets sont abordés.

Des rencontres et des échanges pour écouter, entendre les attentes et les inquiétudes exprimées par le public. Un recueil d'idées qui a permis d'écrire un projet comportant 9 ambitions déclinées en 90 objectifs. Le but : mettre en cohérence les politiques publiques pour répondre aux besoins des usagers.

Les 9 ambitions du projet de territoire

- 1. Aménager des lieux de vie interconnectés**
- 2. Vivre en accord avec notre environnement**
- 3. Vivre une mobilité apaisée**
- 4. Être à la pointe de l'innovation**
- 5. Donner toute sa place à la jeunesse**
- 6. Agir pour la cohésion sociale, être solidaire**
- 7. Construire ensemble la citoyenneté**
- 8. Développer le sentiment d'appartenance au territoire**
- 9. Développer des partenariats pour concrétiser le projet**

Un dialogue continu

Suite à l'élaboration du projet de territoire, les rencontres se sont poursuivies sur des sujets plus spécifiques : 350 personnes ont participé aux ateliers sur le Plan climat air énergie, 450 se sont réunies pour débattre sur la place des jeunes et leur réussite sur le territoire.

Un premier rendez-vous bilan avec les habitants a permis de faire le point sur l'avancée du projet de territoire (les objectifs déjà engagés, ceux qui devront l'être, ceux qui doivent être précisés) et d'annoncer la mise en place de l'observatoire citoyen d'Imagine.

Une expérience inédite de suivi des objectifs

Un **observatoire citoyen** a été constitué à partir de 90 personnes tirées au sort et représentatives de tout le territoire : femmes, hommes, jeunes, actifs, retraités, urbains, ruraux, chefs d'entreprise, salariés, ouvriers, etc. Leur mission : poser des questions aux services de l'Agglomération et des communes, émettre des propositions, etc. L'objectif est de maintenir les échanges autour des enjeux, comme de s'assurer que les ambitions et les objectifs formulés ensemble se mettent en place dans le bon sens.

Un premier rapport de l'Observatoire a été présenté publiquement et contient les avis et préconisations, relatifs aux 67 objectifs étudiés sur les 90 du projet de territoire.

En complément, le conseil de développement « **Espace citoyen** » a identifié les objectifs permettant le mieux d'atteindre le cap défini par le projet de territoire.

La démarche se poursuit...

+ d'infos : www.grandannecy.fr

CONTACTS



ACCUEIL GRAND ANNECY

04 50 63 48 48

agglo@grandannecy.fr

Relais territoriaux du Grand Annecy

Relais Alby : 04 50 68 11 99

relaisalby@grandannecy.fr

Relais Fillière : 04 50 22 43 80

relaisfilliere@grandannecy.fr

Relais St-Jorioz : 04 50 68 54 43

relaissaintjorioz@grandannecy.fr

ÉCONOMIE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Accueil : 04 80 48 06 16

economie@grandannecy.fr

Office de tourisme : 04 50 45 00 33

Parcs d'activités : 04 80 48 06 16

Accompagnement des entrepreneurs :

04 50 52 18 43

Taxe de séjour : 04 56 49 40 30

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET HABITAT

04 50 63 48 74

amenagement@grandannecy.fr

INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉ

Accueil : 04 50 63 49 77

transports@grandannecy.fr

Sibra : 04 50 10 04 04

Vélonecy : 04 50 51 38 90

EAU POTABLE

Accueil/abonnement/facturation :

04 50 33 89 30

abonnement.eau@grandannecy.fr

Devis travaux : 04 50 33 89 33

Urgences 24h/24 : 04 50 33 89 89

VALORISATION DES DÉCHETS

04 50 33 02 12

valorisationdechets@grandannecy.fr

AIR CLIMAT ÉNERGIE

04 80 48 07 33

plan-climat@grandannecy.fr

GRAND ÂGE ET AUTONOMIE

04 50 63 48 00

cias@grandannecy.fr